



<http://www.fnsea.fr>

Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

11, rue de La Baume, 75008 PARIS - Tél. : 01.53.83.47.47 - Fax : 01.53.83.48.48

Département Economie et Développement durable
n/réf : ECO1612391JNR-NJ

Paris, le 2 décembre 2016

Monsieur Bruno FERREIRA
Chef du Service des actions sanitaires
en production primaire
Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-
alimentaire et de la Forêt
251 rue de Vaugirard
75732 PARIS CEDEX 15

Monsieur,

Nous faisons suite à la communication du bilan 2015 de la surveillance officielle des mortalités massives aiguës des abeilles, parue dans une revue apicole du mois d'octobre dernier*. Sans remettre en cause l'importance de déclarer les mortalités pour objectiver les pertes chaque année, nous tenons à nuancer les résultats communiqués.

En effet, pour une juste interprétation de ceux-ci, la distinction entre les différentes catégories d'apiculteurs ayant signalé des anomalies est indispensable. Face au danger sanitaire que représente le varroa, les apiculteurs de loisirs, les professionnels en démarche agriculture biologique et les apiculteurs professionnels conventionnels sont à différencier pour mieux caractériser les pratiques de traitements de chacun. Une typologie des apiculteurs selon le nombre de ruches nous semble également pertinente. Nous apportons aussi un bémol sur les résultats dès lors qu'il n'est pas précisé le temps écoulé entre les signalements et les prélèvements, qui joue sur le métabolisme des molécules dans le cas d'intoxication. Passé un certain délai, des molécules ne sont plus détectables.

Par ailleurs, comme nous l'avons constaté en 2016, certaines conclusions remises aux apiculteurs semblent parfois étonnantes. A titre d'exemple, comment peut-on retenir le virus le plus retrouvé dans les analyses de laboratoire même si cela ne colle en rien avec les faits ? Cette situation est d'autant plus incompréhensible quand un vétérinaire mandaté intervient et que son diagnostic n'est pas joint aux conclusions. Une telle situation nous autorise à douter de la fiabilité de ces résultats.

Bien que le dispositif de surveillance officielle ait évolué depuis 2014, les compétences des vétérinaires qualifiés en apiculture restent très disparates sur le territoire. Ces compétences sont d'autant plus difficiles à acquérir que la perte de colonie est très souvent multifactorielle. Une méthode d'évaluation des situations d'expositions multiples est à construire par l'ITSAP-Institut de l'abeille sur la base des connaissances scientifiques. Ce nouveau dispositif doit intégrer le futur Observatoire des Mortalités et Affaiblissements des Abeilles pour apporter des réponses fiables aux apiculteurs et aux agriculteurs.

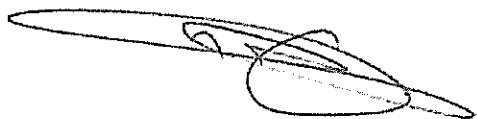
* La santé de l'abeille - n° 275 du 9 octobre 2016

Ce bilan 2015 a le mérite d'exister, mais nous demandons qu'à l'avenir, ces résultats fassent l'objet d'une présentation et d'un débat au Comité d'experts apicole du CNOPSAV, le « parlement du sanitaire » en apiculture, en amont de la diffusion. Une interprétation partagée des résultats limiterait certains commentaires et communications, parfois excessifs, qui pourraient heurter les rapports entre agriculteurs et apiculteurs, ce que nous ne souhaitons pas.

La Commission apiculture de la FNSEA considère que le développement d'une politique sanitaire efficace en apiculture, partagée par les professionnels de l'apiculture, constitue une priorité majeure. Nous souhaiterions vous rencontrer pour vous exposer plus en détail notre approche.

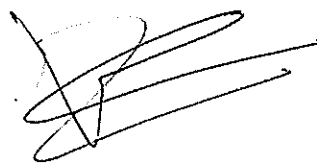
Nous vous prions de recevoir, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Eric LELONG

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a loop and a small vertical stroke at the end.

**Président de la Commission Apiculture
de la FNSEA**

Joël LIMOUZIN

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, bold 'J' followed by several horizontal strokes.

Vice-président de la FNSEA

Copie adressée à M. François Gerster, Coordinateur Ministériel du Plan de développement durable de l'apiculture